

FESTIVAL des LANGUES - LILLE 21 mars 2009

Table ronde « Le plurilinguisme, un atout pour l'Europe ? »

Claude Truchot
Professeur émérite de l'université de Strasbourg

Le plurilinguisme : un avenir à construire

Le plurilinguisme est à construire. Les obstacles sur la voie de sa mise en œuvre sont nombreux et sa prise en compte dans des domaines essentiels est insuffisante. Il nous faut le souligner. Mais nous mettrons aussi en évidence un exemple très encourageant de mise en œuvre.

1. Obstacles et insuffisances

Dans les institutions européennes

La prise en compte du plurilinguisme par les institutions de l'UE est réelle, et indispensable, mais elle reste insuffisante, surtout pour les relations entre les institutions et les citoyens et dans la gestion directe des questions qui relèvent de la Commission. On attend toujours la mise en application des mesures annoncées en 2008 par le commissaire au multilinguisme.

Dans les entreprises

Le plurilinguisme est très insuffisamment pris en compte dans le monde économique, sur les lieux de travail, dans les entreprises internationales et multinationales. Pour de nombreux dirigeants d'entreprise, l'usage de l'anglais véhiculaire apparaît comme la solution majeure aux problèmes linguistiques qu'entraînent l'internationalisation de l'économie et la mondialisation, alors que dans de multiples cas des solutions plurilingues pourraient être trouvées. Actuellement, ce sont les techniques, documents, outils informatiques (logiciels), conçus dans la seule langue anglaise, et imposés par les dirigeants de multinationales à leurs filiales dans le monde qui implantent le plus largement l'anglais sur les lieux de travail, alors que ces outils de travail pourraient être adaptés en étant traduits dans les langues de leurs personnels.

Dans la recherche scientifique

Des forces puissantes, surtout économiques, ont agi pour tenter de rayer le plurilinguisme du paysage de la recherche scientifique. Il importe quand même de mettre en évidence les résistances et les initiatives prises pour dénoncer les excès du recours à l'anglais. Parmi celles-ci on peut rappeler en 2008 la pétition destinée à l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui a recueilli 9000 signatures.¹

Dans l'enseignement des langues vivantes

¹ Axel Kahn et plusieurs scientifiques français de renom dénonçaient récemment (*Le Figaro*, « Débats », 2 juin 2005) la tendance au conformisme et au suivisme qui empêche l'émergence de pôles de création de savoirs, une coupure entre les chercheurs scientifiques et l'ensemble de leurs concitoyens, le tarissement de l'irrigation de la société et de la fertilisation de l'économie par les courants de pensées scientifiques.

Un rapport publié, trop discrètement², en 2007 par la Commission européenne, soulignait l'insuffisance des interventions en faveur de la diversification de l'enseignement des langues dans la quasi-totalité des systèmes éducatifs en Europe. En France, un rapport parlementaire de 2003³ montre que l'enseignement des langues étrangères, fondé sur le « tropisme de l'anglais obligatoire », est organisé dès l'école primaire pour canaliser les flux d'élèves vers le « tunnel de l'anglais », qui se prolonge jusqu'à l'université. L'enseignement d'une seconde langue étrangère est certes pris en compte France, qui n'est pas le cas dans beaucoup de pays européens, mais l'introduction d'une seconde langue à partir de la troisième année du collège tend à être organisée autour d'un couplage anglais-espagnol qui étouffe toute possibilité de diversification réelle.

Les pouvoirs publics s'emploient à renforcer ce tropisme. C'est le cas du rapport sur l'avenir de l'école réalisé en 2004 à la demande du gouvernement de l'époque. Ce rapport n'hésitait pas à déclarer : « Ne pas être capable de s'exprimer et d'échanger en anglais de communication internationale constitue désormais un handicap majeur, en particulier dans le cadre de la construction européenne »⁴.

L'enseignement de l'anglais en France a même été renforcé à la suite d'une évaluation comparative entre plusieurs pays européens.⁵ Cette allégeance aux évaluations internationales est dans l'air du temps, mais elle est absurde. Ce n'est pas en comparant le niveau en anglais qu'on décide de la vocation des langues dans le système éducatif. C'est en définissant ce dont un pays a besoin en matière de langues étrangères. Les besoins en France ne sont les mêmes qu'aux Pays-Bas et en Espagne. Ils sont à définir. C'est le rôle des politiques et des responsables de l'éducation

2. Une avancée

Malgré tout les initiatives en faveur du plurilinguisme existent. Je voudrais mettre en évidence une réalisation remarquable sur ce plan, mais aussi sur d'autres, celui de l'encyclopédie en ligne Wikipedia. Elle existe en effet en pas moins de 253 versions linguistiques. Certes elles sont inégales en nombre d'articles et dans la quantité d'information qu'elles transmettent. Mais l'anglais, souvent et à tort présenté comme la langue de l'internet, est loin d'avoir une position dominante. Si 2 720 649 articles, soit 23 % du total, sont publiés dans cette langue, on trouve en seconde position l'allemand avec pas moins de 859 475 articles soit 7,2 % et en troisième position le français avec 759 294 articles soit 6,4 %.

² Jean-Claude Beacco, *Relancer l'éducation multilingue pour l'Europe*, Commission européenne, Bruxelles, 2007 (<http://www.europa.eu/languages/fr>). J.-Cl. Beacco, professeur à l'Université Paris III, est conseiller de la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe.

³ Jacques Legendre, *L'enseignement des langues étrangères en France, rapport au Sénat*, déposé le 12 novembre 2003 (<http://www.senat.fr/rap/r03-063.r03-063.html>).

⁴ Pour la réussite de tous les élèves : rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école, présidée par Claude Thélot, coll. « Rapports officiels », ministère de l'Éducation nationale/La Documentation française, Paris, 2004

⁵ The European Network of Policy Makers for the Evaluation of Education Systems, *The Assessment of Pupils' Skills in Eight European Countries*, 2002 <http://cisad.adc.education.fr/reva/english/publicationsurvey.htm>.

On trouve aussi dans l'encyclopédie de nombreux articles sur les langues et très souvent la prise en compte de questions de langues dans les articles, par exemple des éléments d'histoire linguistique dans la description de villes et de régions. Ajoutons que l'encyclopédie fournit presque toujours un équivalent dans la langue du pays à chacun des termes anglais qui déferlent dans notre vie quotidienne.

Je ne saurais clore mon intervention sans saluer l'action de celles et ceux qui oeuvrent pour le plurilinguisme tels les organisateurs de ce Festival des langues et les animateurs d'associations comme l'OEP et DF Europe.

Pour en savoir plus

Claude Truchot :

Europe : l'enjeu linguistique, Paris : La documentation française, collection « Les études », 2008

« En Europe, l'anglais gagne du terrain », dossier l'Avenir des langues, *La Recherche*, avril 2009